

**RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
2011**

DUC S.A.

SOMMAIRE

DECLARATION DES RESPONSABLES DU RAPPORT ANNUEL	2
RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	3
COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES	6
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2011	33

DECLARATION DES RESPONSABLES DU RAPPORT SEMESTRIEL

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes consolidés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de DUC S.A. et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en pages 3 et suivantes présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Chailley, le 13 octobre 2011

Joël MARCHAND
Directeur Général

François GONTIER
Président du Conseil d'Administration

RAPPORT D'ACTIVITE DU 1^{er} SEMESTRE 2010

FAITS MARQUANTS

Dans le cadre de la cession d'actifs non stratégiques, les actifs corporels (bâtiments et terrains) et incorporels (fonds de commerce) du site de Plumelin ont été cédés au Pôle Industriel des Mousquetaires à effet, respectivement, du 31 mars et du 1er avril 2011.

Cette cession est assortie d'un contrat de prestations d'une durée minimale de 2 ans qui permet à DUC de faire sous traiter, sur le site de Plumelin, les volumes de produits panés surgelés destinés principalement à la Restauration Hors Foyer.

Le cessionnaire, dans le cadre de ces opérations, a conservé l'intégralité des effectifs et a présenté un plan d'investissement permettant de pérenniser l'activité sur le long terme.

Le Groupe a étendu son programme d'amélioration continue au sein du groupe à l'ensemble de la filière « VIF ». Les travaux d'accompagnement par le cabinet ALTEO se poursuivront jusqu'au premier semestre 2012.

Sur le plan commercial, les six premiers mois de l'exercice ont été essentiellement consacrés à l'aboutissement des négociations avec les clients destinées à répercuter, sur le prix de vente de nos produits, les hausses de matières premières subies en amont de la transformation.

En termes de produits, le Groupe a cessé, en concertation avec la CAFO, la commercialisation du poulet Fermier Label Rouge de l'Orléanais. Cet arrêt, qui a pris effet au 30 juin 2011, sera sans impact significatif pour le Groupe dans la mesure où DUC ne constitue, pour ce producteur, qu'un petit opérateur.

EVOLUTION DU SECOND SEMESTRE

Au vu du développement de la situation de crise économique au niveau européen, le Groupe estime que le marché ne sera probablement pas très positif au cours du second semestre 2011.

Cependant, DUC a continué d'améliorer sa compétitivité et sa qualité de service, ce qui lui a valu de conquérir récemment de nouvelles parts de marché et constitue d'indéniables atouts lui permettant de traverser cette période difficile dans les meilleures conditions possibles.

Par ailleurs, les gammes de produits certifiés Non OGM confèrent à nos clients une valeur sécuritaire et ajoutée indéniables.

Dans ce cadre, nous poursuivons notre programme de développement de bâtiments d'élevage qui permet de conforter l'emploi de jeunes agriculteurs dans des zones rurales souvent défavorisées.

Au cours du second semestre, le Groupe inaugurera ses premiers bâtiments destinés à la filière BIO que nous construisons en BOURGOGNE. Les premiers poulets BIO devraient être mis sur le marché mi-2012.

Enfin, la mise en application des accords signés avec la coopérative VALSOLEIL devrait consolider la production dans la région Sud-Est et contribuer à accroître la compétitivité du Groupe dans cette région qui souffre en terme de production mais qui représente un très gros marché.

RESULTATS

Activité et résultats consolidés - présentation IFRS (en milliers d'euros)

Les comptes consolidés condensés du Groupe publiés au titre de l'exercice 2011 sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et à leurs interprétations.

En particulier, les comptes intermédiaires du 01/01/2011 au 30/06/2011 sont établis selon les prescriptions de la norme IAS 34.

<i>(en millions d'euros)</i>	2011	2010	Variation en %
<i>Premier trimestre</i>	43,63	38,76	+12,56
<i>Deuxième trimestre</i>	46,50	40,73	+14,17
Cumul	90,13	79,49	+13,38

L'évolution significative du chiffre d'affaires s'explique, d'une part, par la répercussion sur les prix de vente, d'une partie de la hausse des coûts de matières premières. D'autre part, le Groupe bénéficie, comme prévu, de la mise en place pertinente d'une stratégie de mix produit à plus forte valeur ajoutée, ainsi les produits certifiés enregistrent une évolution significative des volumes (+ 13,05% sur le trimestre par rapport à la même période de 2010).

A noter également la très bonne tendance ascendante de l'activité DRB. Cette activité, dédiée à la production et la commercialisation de poulets de qualité supérieure en Bulgarie, a subi de plein fouet les effets de la crise économique mondiale. Les mesures prises pour faire face à ce contexte difficile ont permis de passer le cap et de renouer avec la croissance (activité en hausse de +18,69% sur le seul 1er semestre 2011).

Au cours du second trimestre 2011, le chiffre d'affaires consolidé (non audité) du Groupe Duc s'est établi à 46,50 M€, soit une hausse de 6,59% en séquentiel et une croissance significative de 14,17% par rapport au même trimestre 2010.

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2011 s'élève donc à 90,13 M€.

<i>(en K€)</i>	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Chiffre d'affaires	90.127	79.487	160.805
Résultat opérationnel courant	(1.546)	(1.397)	(3.739)
Résultat opérationnel	(1.546)	(1.397)	(3.739)
Coût de l'endettement financier net	(353)	(328)	(605)
Résultat net	(1.914)	(390)	(2.926)
Résultat net part du Groupe	(1.906)	(382)	(2.910)
Résultat net par action (en €)	(1,05)	(0,21)	(1,60)

Les comptes semestriels consolidés font apparaître un résultat opérationnel courant négatif à hauteur de (1.546) K€, contre un résultat négatif à hauteur de (1.397) K€ au 30 juin 2010.

Le résultat net s'établit, quant à lui, à (1.914) K€, contre (390) K€ au premier semestre 2010, résultant surtout des réductions des charges réalisées depuis le début de l'exercice, et ce malgré l'augmentation du chiffre d'affaires, compte tenu de l'impact positif, au 30 juin 2010, des opérations de cession de la Société COBRAL et de sa filiale, la Société COBRAL LA CHEZE.

Réalisation des investissements (en K€)

SITES	Budget 2011	Engagés au 30/06/2011
SCEA de Varennes	0	0
Nutri-Bourgogne	345	112
Charolles Accoupage (Charolles)	84	4
Drôme Accoupage (Crest)	0	133
Duc St Bauzély	450	502
Duc Chailley	1.013	528
Siège	445	314
Gouaix	190	18
Riec	776	170
Plumelin	0	0
TOTAL	3.303	1.781

TENDANCES ET PERSPECTIVES

Pour la deuxième partie de l'année, et malgré un contexte avicole qui s'annonce difficile, le Groupe DUC est confiant quant à la poursuite du développement des projets en cours.

Par ailleurs, le Groupe DUC par sa très forte implication dans l'intégration filière devrait bénéficier d'un avantage concurrentiel lui permettant de consolider ses parts de marché.

REPARTITION DU CAPITAL AU 30 JUIN 2011

Actionnaires	Nombre de titres	% du capital
FINANCIERE DUC	807 797	43,37
VERNEUIL PARTICIPATIONS	403 158	21,64
VERNEUIL ET ASSOCIES	157	0,01
<i>Sous-total Groupe Verneuil</i>	<i>1 211 112</i>	<i>65,02</i>
CECAB	313 333	16,82
Public	190 796	10,24
CAFO	40 000	2,15
Groupe BONGRAIN	60 000	3,22
Auto-détention	47 447	2,55
TOTAL	1 862 688	100,00

La répartition du capital de la Société n'a pas connu d'évolution notable depuis le 31 décembre 2010.

PARTIES LIEES

Aucune évolution significative n'a été enregistrée par rapport au 31 décembre 2010. La convention de trésorerie conclue entre DUC et VERNEUIL PARTICIPATIONS telle que décrite dans le rapport financier annuel 2010 (déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 29 avril 2011) demeure inchangée.

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LES SIX MOIS RESTANTS DE L'EXERCICE

Aucune évolution significative n'a été enregistrée par rapport aux risques et incertitudes décrits dans le rapport de gestion du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 (« Analyse des risques de marché », page 15 du rapport financier annuel 2010 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 29 avril 2011).

COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES

A - Etat du résultat global

Données en K€

	Notes	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
CHIFFRE D'AFFAIRES	3.1, 21	90 127	79 487	160 805
Achats consommés	22	(47 540)	(37 905)	(78 736)
Charges de personnel	25	(16 119)	(15 871)	(31 546)
Charges externes	23	(24 478)	(23 149)	(47 404)
Impôts et taxes		(1 767)	(1 625)	(3 701)
Dotations aux amortissements	24	(1 371)	(1 319)	(2 685)
Dotations et reprises de provisions	25	215	(72)	(1 571)
Variation des actifs biologiques et des stocks de produits finis	3.12	(892)	(1 130)	672
Autres produits d'exploitation	26	2 469	216	487
Autres charges d'exploitation	27	(2 190)	(29)	(60)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		(1 546)	(1 397)	(3 739)
Autres produits opérationnels				
Autres charges opérationnelles				
RESULTAT OPERATIONNEL	3.2	(1 546)	(1 397)	(3 739)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie			2	86
Coût de l'endettement financier brut	28	(353)	(330)	(691)
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET		(353)	(328)	(605)
Autres produits financiers		12	3 183	3 271
Autres charges financières		(27)	(1 760)	(1 765)
(Charge) / Produit d'impôt				
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence				
RESULTAT NET AVANT RESULTAT DES ACTIVITES ARRETEES OU EN COURS DE CESSION		(1 914)	(302)	(2 838)
Résultat net d'impôt provenant des activités arrêtées ou en cours de cession	14		(88)	(88)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		(1 914)	(390)	(2 926)
Part du groupe		(1 906)	(382)	(2 910)
Intérêts minoritaires		(8)	(8)	(16)
Résultat net de base par action (en euros)	29	(1.05)	(0.21)	(1.60)
Résultat net dilué par action (en euros)	29	(1.05)	(0.21)	(1.60)
Produits et charges non comptabilisés en résultat				6
- Réévaluation des terrains				6
RESULTAT GLOBAL DE LA PERIODE		(1 914)	(390)	(2 920)
Part du groupe		(1 906)	(382)	(2 904)
Intérêts minoritaires		(8)	(8)	(16)

B - Etat de la situation financière

Données en K€

ACTIF	Notes	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
ACTIFS NON-COURANTS				
Goodwill				
Immobilisations incorporelles	3.5, 5	395	310	399
Immobilisations corporelles	3.6, 6	26 523	27 295	26 795
Immeubles de placement	3.7, 7			
Participations entreprises associées				
Titres disponibles à la vente				
Autres actifs non courants	8	2 255	1 923	2 131
Actifs d'impôts différés	3.22, 9		358	163
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		29 173	29 886	29 488
ACTIFS COURANTS				
Actifs biologiques	3.12, 10	6 336	5 512	6 434
Stocks	3.13, 11	7 691	5 785	8 234
Clients et comptes rattachés	12	19 943	18 247	19 710
Autres actifs courants	12	4 110	8 561	3 322
Actif d'impôt exigible	12	166	2	83
Trésorerie et équivalent de trésorerie	3.15, 13	997	465	189
TOTAL ACTIFS COURANTS		39 243	38 572	37 972
Actifs concernant des actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées	14		4 945	2 150
TOTAL ACTIF		68 416	73 403	69 610

PASSIF	Notes	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
CAPITAUX PROPRES				
Capital émis	15.1	17 323	17 323	17 323
Autres réserves	15.2	(12 859)	(9 957)	(9 951)
Titres en auto-contrôle	3.16	(838)	(838)	(838)
Résultat de l'exercice		(1 906)	(382)	(2 910)
Capitaux propres part du groupe		1 720	6 146	3 624
Intérêts minoritaires		32	50	42
TOTAL CAPITAUX PROPRES		1 752	6 196	3 666
PASSIFS NON COURANTS				
Provisions à long terme	16	2 463	2 021	2 361
Emprunts et dettes financières à long terme	17	2 771	3 913	3 378
Passif d'impôts non courants	3.22, 9			
Autres passifs non courants	17	2 030	2 234	2 134
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		7 264	8 168	7 873
PASSIFS COURANTS				
Provisions à court terme	16	54	106	52
Emprunts à court terme	17	19 705	16 752	18 730
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	17	1 364	1 415	1 367
Fournisseurs et autres créditeurs		25 925	26 634	24 619
Passif d'impôt courants		718	1 782	1 005
Autres passifs courants	18	11 634	11 993	12 135
TOTAL PASSIFS COURANTS		59 400	58 682	57 908
Passifs concernant des actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées	14		357	163
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		68 416	73 403	69 610

C - Tableau des flux de trésorerie consolidés

Données en K€				
	Notes	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Résultat net des sociétés intégrées		-1 914	-390	-2 926
Résultat net des activités cédées			-88	-88
Résultat net des activités poursuivies		-1 914	-302	-2 838
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :				
- Amortissements et provisions		1 475	1 380	3 033
- Plus-values de cession		10	-1 346	-1 370
- Perte de valeur des actifs destinés à être cédés				984
Marge brute d'autofinancement		-429	-268	-191
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	19	56	3 974	86
Variation nette de la trésorerie d'exploitation des activités poursuivies		-373	3 706	-105
Flux de trésorerie d'exploitation nets utilisés par les activités arrêtées			-578	-578
Flux net de trésorerie généré par l'activité		-373	3 128	-683
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :				
Acquisition d'immobilisations incorporelles	5	-40	-70	-207
Acquisition d'immobilisations corporelles	6	-1 066	-806	-1 365
Variation des autres immobilisations financières	8	-130	-67	-274
Remboursement de prêts		6	15	15
Cession d'immobilisations		2 150	5	49
Incidence des variations de périmètre			1 262	4 362
Variation nette de la trésorerie d'investissement des activités poursuivies		920	339	2 580
Flux de trésorerie d'investissements nets utilisés par les activités arrêtées			96	96
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		920	435	2 676
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement :				
Emissions d'emprunts			30	
Remboursements d'emprunts		-595	-764	-1 310
Variation des comptes courants long terme		-104		-100
Variation des autres dettes financières		-15	-16	-24
Variation nette de la trésorerie de financement des activités poursuivies		-714	-750	-1 434
Flux de trésorerie d'investissements nets utilisés par les activités arrêtées			-309	-309
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		-714	-1 059	-1 743
Incidence des variations de cours des devises				
Variations de trésorerie		-167	2 504	250
Trésorerie d'ouverture	13.2	-18 541	-18 791	-18 791
Trésorerie d'ouverture des activités poursuivies		-18 541	-18 320	-18 320
Trésorerie d'ouverture des activités arrêtées			-471	-471
Trésorerie de clôture des activités poursuivies	13.2	-18 708	-16 287	-18 541

D - Variation des capitaux propres consolidés

	Nombre de titres	Capital	Primes	Réserves consolidées	Produits et charges non comptabilisés en résultat	Titres en autocontrôle	Total Capitaux propres part du Groupe IFRS	Intérêts minoritaires IFRS	CAPITAUX PROPRES IFRS
CAPITAUX PROPRES IFRS au 31/12/09	1 862 688	17 323	7 386	-19 873	2 530	-838	6 528	58	6 586
Résultat du 1er semestre				-382			-382	-8	-390
CAPITAUX PROPRES IFRS au 30/06/10	1 862 688	17 323	7 386	-20 255	2 530	-838	6 146	50	6 196
Résultat du 2ème semestre				-2 528			-2 528	-8	-2 536
Réévaluation des terrains					6		6		6
CAPITAUX PROPRES IFRS au 31/12/10	1 862 688	17 323	7 386	-22 783	2 536	-838	3 624	42	3 666
Résultat du 1er semestre				-1 906			-1 906	-8	-1 914
CAPITAUX PROPRES IFRS au 30/06/11	1 862 688	17 323	7 386	-24 689	2 536	-838	1 718	34	1 752

E - Notes annexes aux états financiers consolidés condensés au 30 juin 2010 (en milliers d'euros sauf indication différente)

1. PRINCIPES COMPTABLES

1.1. Informations générales

La société Duc a été constituée le 25 août 1972 sous la forme à responsabilité limitée puis a été transformée le 30 décembre 1978 en société anonyme de droit français à conseil d'administration. La durée de la société a été fixée à 30 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés et a été prorogée de 30 années par l'assemblée générale extraordinaire du 19 août 1996 et expirera le 7 octobre 2032 sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévues aux statuts.

Le siège social est situé à Chailley (89770), Grande rue. La société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Joigny sous le numéro 722 621 166.

L'action Duc est cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris - compartiment C depuis 1998.

La société Duc, mère du groupe, est non seulement une société holding, mais elle exerce également des activités économiques propres puisque Duc exploite deux couvoirs ainsi que deux unités d'abattage, découpe et conditionnement de volailles.

Duc maîtrise en effet l'ensemble des paramètres de sa production, depuis la fabrication de l'aliment destiné à ses volailles jusqu'au conditionnement et la commercialisation en passant par la reproduction, l'accoupage, l'élevage, l'abattage et la transformation.

Spécialiste de la volaille de qualité, Duc propose une gamme complète et variée de produits label rouge, certifiés et standards obéissant tous aux critères d'une filière réputée pour son exigence. Duc commercialise les espèces de volailles poulet et dinde, en entier et en découpe. Sa gamme est complétée avec des produits festifs (chapon et dinde entière) pour la période de Noël et « Les Estivales », produits pour le barbecue composés de brochettes et produits épicés. Duc adapte également ses gammes pour répondre aux évolutions du marché et confirmer sa présence sur tous les créneaux de consommation.

1.2. Faits majeurs de la période

Dans le cadre de la cession d'actifs non stratégiques, les actifs corporels (bâtiments et terrains) et incorporels (fonds de commerce) du site de Plumelin ont été cédés au Pôle Industriel des Mousquetaires à effet, respectivement, du 31 mars et du 1er avril 2011.

Cette cession est assortie d'un contrat de prestations d'une durée minimale de 2 ans qui permet à DUC de faire sous traiter, sur le site de Plumelin, les volumes de produits panés surgelés destinés principalement à la Restauration Hors foyers.

Le cessionnaire, dans le cadre de ces opérations, a conservé l'intégralité des effectifs et a présenté un plan d'investissement permettant de pérenniser l'activité sur le long terme.

Nous avons étendu notre programme d'amélioration continue au sein du groupe à l'ensemble de la filière « VIF ». Les travaux d'accompagnement par le cabinet ALTEO se poursuivront jusqu'au premier semestre 2012.

Sur le plan commercial, les six premiers mois de l'exercice ont été essentiellement consacrés à l'aboutissement des négociations avec les clients destinées à répercuter, sur le prix de vente de nos produits, les hausses de matières premières subies en amont de la transformation.

En termes de produits, le Groupe a cessé, en concertation avec la CAFO, la commercialisation du poulet Fermier Label Rouge de l'Orléanais. Cet arrêt, qui a pris effet au 30 juin 2011, sera sans impact significatif pour le Groupe dans la mesure où DUC ne constitue, pour ce producteur, qu'un petit opérateur.

1.3. Perspectives d'avenir

Au vu du développement de la situation de crise économique au niveau européen, le Groupe estime que le marché ne sera probablement pas très positif au cours du second semestre 2011.

Cependant, DUC a continué d'améliorer sa compétitivité et sa qualité de service, ce qui lui a permis de conquérir récemment de nouvelles parts de marché et constitue d'indéniables atouts lui permettant de traverser cette période difficile dans les meilleures conditions possibles.

Par ailleurs, les gammes de produits certifiées Non OGM confèrent à nos clients une valeur sécuritaire et ajoutée indéniables.

Dans ce cadre, nous poursuivons notre programme de développement de bâtiments d'élevage qui permet de conforter l'emploi de jeunes agriculteurs dans des zones rurales souvent défavorisées.

Au cours du second semestre, le Groupe inaugurera ses premiers bâtiments destinés à la filière BIO que nous construisons en BOURGOGNE. Les premiers poulets BIO devraient être mis sur le marché au 1^{er} trimestre 2012.

Enfin, la mise en application des accords signés avec la coopérative VALSOLEIL devrait consolider notre filière dans la région Sud-Est et contribuer à accroître notre compétitivité dans cette région qui souffre en terme de production mais qui représente un très gros marché.

1.4. Répartition du capital au 30/06/2011

Actionnaires	Nombre de titres			% du capital
	Au porteur	Au nominatif	Total	
Financière Duc		807 797	807 797	43.37%
Verneuil Participations (1)		403 158	403 158	21.64%
Verneuil et Associés		157	157	0.33%
<i>Sous total Groupe Verneuil</i>		<i>1 211 112</i>	<i>1 211 112</i>	<i>65.02%</i>
CECAB		313 333	313 333	16.82%
Public	189 582	1 214	190 796	10.24%
CAFO		40 000	40 000	2.15%
Groupe BONGRAIN		60 000	60 000	3.22%
Auto détention	47 447		47 447	2.55%
TOTAL	237 029	1 625 659	1 862 688	100.00%

Le Groupe DUC fait partie du périmètre de consolidation du Groupe Verneuil.

1.5. Principes généraux

Les comptes consolidés condensés du groupe publiés au titre de l'exercice 2011 sont établis conformément aux International Financial Reporting Standards adoptées au niveau européen et à leurs interprétations.

En particulier, les comptes intermédiaires du 01/01/2011 au 30/06/2011 sont établis selon les prescriptions de la norme IAS 34.

1.6. Présentation des états financiers consolidés

Les comptes consolidés comprennent ceux de Duc ainsi que ceux de ses sociétés affiliées.

Cet ensemble forme le Groupe. La liste des principales sociétés figure dans la note 4. Périmètre de consolidation.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

Les états financiers consolidés du Groupe sont préparés sur base du coût historique à l'exception :

- des investissements détenus à des fins de négociation et les investissements disponibles à la vente qui sont enregistrés à leur juste valeur ;
- des actifs et passifs qui font l'objet d'une opération de couverture et qui sont renseignés à leur juste valeur en considération du risque couvert ;
- des terrains évalués à leur juste valeur.

Les actifs destinés à être consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants à l'exception des actifs concernant des actifs non courants détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice qui sont présentés sur une ligne spécifique.

2. MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1. Estimations de la Direction

L'établissement des comptes consolidés, conformément aux règles édictées par les IFRS, implique que la Direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif, tels que les amortissements et les provisions, sur l'information financière relative aux actifs et passifs éventuels à la date d'arrêté des comptes consolidés et sur les montants portés aux comptes de produits et de charges au cours de l'exercice. Ces estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement.

Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite, des impôts différés, de la valorisation des actifs corporels et incorporels, de la valorisation des titres de participation et des provisions.

2.2. Règles de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle exclusif est le pouvoir, direct ou indirect, de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un autre Groupe sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure à 20%, sont consolidées par mise en équivalence.

Les créances, dettes, produits et charges réciproques significatifs sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement et dans la limite du pourcentage de détention pour les entreprises en intégration proportionnelle.

2.3. Principe d'arrêté des comptes

Toutes les sociétés du Groupe ont un exercice annuel qui commence le 1^{er} janvier et se clôt le 31 décembre. Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base des comptes intermédiaires, établis au 30 juin 2011.

2.4. Elimination des opérations et comptes réciproques

Toutes les opérations et comptes réciproques ainsi que les profits latents résultant de transactions intragroupe font l'objet d'une élimination dans les comptes consolidés.

Les pertes latentes résultant de transactions intragroupe ne sont éliminées que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation.

Les profits latents résultant de transactions avec des entreprises associées et des coentreprises, sont éliminés au prorata de l'intérêt du Groupe dans ces entreprises et enregistrés en déduction de l'investissement. Les pertes latentes ne sont éliminées au prorata de l'intérêt du Groupe que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation.

2.5. Méthode de conversion utilisée pour la consolidation des entreprises étrangères

La filiale Bulgare étant une filiale autonome, la conversion de la monnaie de fonctionnement dans laquelle sont établis ses comptes à l'euro est réalisée selon la méthode du cours de clôture :

- les éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice ;
- les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période ;
- les écarts de conversion constatés sont portés pour la part revenant à l'entreprise consolidante dans ses capitaux propres au poste « Ecart de conversion » et pour la part des tiers au poste « Intérêts minoritaires ».

2.6. Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique la comptabilisation des actifs et passifs des sociétés acquises par le Groupe à leur juste valeur, en conformité avec les règles prévues par les IFRS. La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition est comptabilisée en goodwill.

Lorsque le Groupe prend le contrôle d'une entreprise en une seule opération, la part des actifs et des passifs revenant aux minoritaires est également comptabilisée à sa juste valeur.

Lorsque le Groupe acquiert ultérieurement des actifs et des passifs auprès des minoritaires d'une entité contrôlée, aucun ajustement complémentaire lié à la réévaluation à la juste valeur de ceux-ci n'est comptabilisé. L'écart entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des actifs et passifs est comptabilisé en goodwill.

Quand la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises ne peut être déterminée que provisoirement avant la fin de la période au cours de laquelle le regroupement est effectué, le Groupe comptabilise le regroupement en utilisant ces valeurs provisoires. Les ajustements de ces valeurs provisoires liés à l'achèvement de la comptabilisation initiale se font dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

3. METHODES ET REGLES D'EVALUATION

3.1. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se compose de la valeur hors taxes des biens et services vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité après élimination des ventes intragroupe.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés (généralement, à la date du transfert de propriété des produits).

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, donc après déduction des remises ou rabais commerciaux.

Les coûts de transport et de manutention facturés aux clients sont compris dans le chiffre d'affaires.

3.2. Résultat opérationnel

Les activités opérationnelles recouvrent toutes les activités dans lesquelles une entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités connexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités ordinaires.

Les autres produits et charges opérationnelles sont les produits ou les charges résultant d'événements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et qui ne sont pas, en conséquence, censés se reproduire de manière fréquente ni régulière.

3.3. Produits et charges financiers

Les produits et charges financiers comprennent :

- les charges et produits d'intérêts sur la dette nette consolidée, constituée des autres passifs financiers (y compris dette sur contrat de location financement) et de la trésorerie et équivalents de trésorerie ;
- les autres frais payés aux banques sur les opérations financières ;
- les dividendes reçus des participations non consolidées ;
- le résultat de change sur opérations financières.

3.4. Résultats par action

Les résultats par action sont calculés conformément à la norme IAS 33.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe retraité par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Comme il n'existe pas d'instrument donnant droit à un accès différé au capital de Duc, le résultat net dilué par action est identique au résultat de base par action.

3.5. Immobilisations incorporelles

Conformément aux critères établis par la norme IAS 38 - Immobilisations incorporelles, un actif est enregistré à l'actif du bilan s'il est probable que les avantages économiques futurs liés à l'actif iront au Groupe.

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des éléments amortissables, tels que les logiciels, et des droits au bail.

Les principales durées d'utilité retenues sont :

- | | |
|--|---------------------|
| - Concessions, brevets, licences | 2 à 8 ans linéaire |
| - Droit au bail | 1 à 10 ans linéaire |
| - Autres immobilisations incorporelles | 1 à 10 ans linéaire |

Cas particulier des frais de recherche et développement

Le Groupe a pour ambition d'améliorer ses processus de fabrication, de maintenir la qualité de ses produits et de répondre aux besoins présents et futurs de sa clientèle. Pour atteindre ces objectifs, il instaure périodiquement des programmes de recherche et développement. Dans le cadre des activités du Groupe, les coûts engagés sont généralement considérés comme des coûts de recherche comptabilisés en charges conformément aux critères établis par la norme IAS 38 - Immobilisations incorporelles.

3.6. Immobilisations corporelles

3.6.1. Généralités

Conformément à la norme IAS 16 - Immobilisations corporelles, les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan de la manière suivante :

- Les immobilisations corporelles autres que les terrains sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs éventuelles,
- Les terrains sont comptabilisés conformément à la méthode de la réévaluation, soit à leur montant réévalué (à savoir leur juste valeur à la date de la réévaluation, diminuée du cumul des pertes de valeur ultérieures). La juste valeur des terrains est déterminée sur la base d'une évaluation à dire d'expert effectuée par des évaluateurs professionnels qualifiés.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les subventions liées à des actifs sont présentées au bilan en produits différés qui sont comptabilisés en produits sur une base systématique et rationnelle sur la durée d'utilité de l'actif.

Les actifs sont ventilés par composants, chacun ayant une durée d'amortissement spécifique, en ligne avec la durée d'utilité des actifs. Les durées d'utilité sont revues régulièrement et les changements d'estimation sont comptabilisés sur une base prospective.

Généralement, les valeurs résiduelles sont nulles.

3.6.2. Amortissements des immobilisations corporelles

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif corporel suivant les méthodes linéaire ou dégressive.

Les durées d'utilité retenues pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

Constructions	5 à 67 ans linéaire
Installations et agencements	3 à 50 ans linéaire
Matériel et outillage	3 à 50 ans linéaire, 4 à 15 ans dégressif
Matériel de transport	2 à 4 ans linéaire
Autres immobilisations corporelles	3 à 20 ans linéaire

3.6.3. Dépenses ultérieures

Les dépenses relatives au remplacement ou renouvellement d'un composant d'immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct et l'actif remplacé est éliminé.

Toutes les autres dépenses sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

3.7. Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un bien immobilier (terrain ou bâtiment - ou partie d'un bâtiment - ou les deux) détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital apporté ou les deux, plutôt que pour l'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives ou le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Le Groupe a choisi de comptabiliser ultérieurement à leur acquisition les immeubles de placement selon la méthode du coût amorti, soit à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, conformément au modèle décrit dans la norme IAS 16 - Immobilisations corporelles, paragraphe 30.

Les principales durées d'utilité retenues sont 15, 20 ans et 35 ans.

Les immeubles de placement sont amortis linéairement.

3.8. Contrats de location

Conformément à la norme IAS 17 - Contrats de location, les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'évaluation des contrats de location sont fondés sur :

- le rapport entre la durée d'utilité des actifs loués et leur durée de vie ;
- le total des paiements futurs rapporté à la juste valeur de l'actif financé ;
- l'existence d'un transfert de propriété ;
- l'existence d'une option d'achat favorable ;
- le caractère spécifique de l'actif.

3.8.1. Comptabilisation des contrats de location-financement

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs utilisés dans le cadre de contrats location-financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles avec pour contrepartie une dette financière. L'actif est comptabilisé à la juste valeur de l'actif loué à la date de commencement du contrat ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux.

3.8.2. Comptabilisation des contrats de location simple

Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charge dans le compte de résultat sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

3.9. Autres actifs financiers

Lorsqu'ils existent, les titres de participation des sociétés non consolidées sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'estimation si celle-ci est inférieure.

La valeur d'estimation des titres correspond à leur valeur d'utilité pour le Groupe et est déterminée en tenant compte de la quote-part de situation nette ré-estimée et des perspectives de rentabilité. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'estimation est inférieure au coût d'acquisition.

En cas de perte de valeur définitive, le montant de la perte est comptabilisé en résultat de la période.

Le caractère définitif de la perte de valeur est analysé par référence à la valeur estimative, cette dernière étant déterminée sur la base de la quote-part de situation nette, du prix de marché ou des perspectives de rentabilité, après pondération des effets de la détention de ces participations pour le Groupe en termes de stratégie, ou de synergies avec les activités existantes. Cette perte de valeur n'est pas réversible en compte de résultat si la valeur d'estimation était amenée à évoluer favorablement dans le futur (le profit latent est alors enregistré dans la composante séparée des capitaux propres mentionnée précédemment).

Les prêts long terme sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise. Ils peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur correspondant à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable est comptabilisée en résultat et est réversible si la valeur d'estimation était amenée à évoluer favorablement dans le futur.

L'ensemble des actifs financiers fait l'objet d'une revue annuelle pour déterminer s'il existe un indice de perte de valeur.

3.10. Décomptabilisation des actifs financiers

Les actifs financiers tels que définis par la norme IAS 32 sont sortis du bilan en tout ou partie lorsque le Groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs et qu'il transfère substantiellement tous les risques et avantages liés aux actifs.

3.11. Actifs destinés à être cédés

Un actif immobilisé, ou un groupe d'actifs et de passifs, sont classés comme destinés à être cédés quand leur valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue, la vente devant être hautement probable.

Une activité est considérée comme abandonnée selon les critères identiques à ceux utilisés pour déterminer les actifs destinés à être cédés.

Ces actifs ou cette activité sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

3.12. Actifs biologiques

Un actif biologique est un animal ou une plante vivant.

Sont des actifs biologiques :

- Les futurs reproducteurs
- Les reproducteurs (poules pondeuses et mâles reproducteurs)
- Les oeufs à couver
- Les volailles de chair

Les méthodes d'évaluation retenues sont les suivantes :

- Les futurs reproducteurs sont valorisés au prix de revient car il n'existe aucune valeur de marché. La production des futurs reproducteurs n'est prévue que sur contrat.
- Les poules pondeuses sont valorisées au coût de revient duquel est retranché le prix de revient de chaque oeuf à couver produit par la poule, au prorata du temps, jusqu'à un seuil correspondant au prix du marché de la poule de réforme ; Les mâles reproducteurs ne sont pas valorisés.
- Les oeufs à couver sont évalués ainsi :
 - o les oeufs en attente d'incubation sont valorisés au prix des oeufs acquis à l'extérieur ;
 - o les oeufs en incubation sont valorisés au prix des poussins acquis à l'extérieur auquel on applique le taux d'éclosion du mois en cours.
- Les volailles de chair sont évaluées ainsi :
 - o Volaille « 100% végétal » : valorisation au prix du marché ;
 - o Volaille certifiée : valorisation au prix de revient car il n'existe pas de marché pour la volaille certifiée.

Les futurs reproducteurs et reproducteurs constituent des éléments de la filière amont de l'oeuf à couver dont le prix de revient est inférieur à son prix de marché. Le facteur déclenchant une éventuelle dépréciation serait la constatation d'un prix de marché de l'oeuf à couver qui deviendrait inférieur au prix de revient.

Les sources externes utilisées pour la valorisation des actifs biologiques sont déterminées sur la base des dernières transactions réalisées avec des intervenants extérieurs. Au cas précis, ils sont les suivants :

- Les prix de marché d'oeufs à couver au départ du département de l'Yonne.
- Les prix de marché du poulet standard vif dans le département de l'Yonne.

Par ailleurs, nous procédons à des achats à terme afin de couvrir le risque du prix de l'aliment.

3.13. Stocks

Les stocks de matières consommables, pièces détachées et emballages sont évalués selon la méthode F.I.F.O.

Les stocks de produits finis sont évalués au prix du marché, après déduction des coûts de commercialisation.

3.14. Créances d'exploitation

Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des corrections de valeur.

3.15. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie se décompose en soldes bancaires, placements et équivalents de trésorerie offrant une grande liquidité, dont la date d'échéance est généralement inférieure à trois mois lors de leur acquisition.

Les SICAV sont évaluées au cours du jour correspondant à la date de clôture de l'exercice.

3.16. Actions d'autocontrôle

Les actions de la société mère qui sont détenues par la société mère sont comptabilisées en réduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement en capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

3.17. Pertes de valeur des actifs

Les valeurs comptables des actifs, autres que les stocks, les actifs d'impôts différés et les actifs relatifs aux avantages du personnel, sont revus à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'identification de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation. Pour les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable de ces immobilisations fait l'objet d'une estimation systématique à la clôture de chaque exercice.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat.

Au 30/06/2011, un test de dépréciation sur les immobilisations a été effectué sur les comptes du groupe DUC sur la base d'un business plan sur 3 ans. Concernant l'actualisation des flux de trésorerie, nous avons retenu une période de projection de 5 ans.

Le marché dans lequel évolue le groupe DUC étant relativement risqué. Nous avons retenu un taux d'actualisation avant impôt de 7,7%.

Sur une hypothèse de 5 ans, la valeur comptable des immobilisations corporelles et incorporelles du groupe DUC au 30/06/2011 de 26 918 K€ ne nécessite pas de dépréciation.

Tests de sensibilité :

L'évolution de 1 point des éléments suivants ne conduirait à aucune dépréciation :

- taux d'actualisation ;
- taux de croissance à l'infini ;
- coût du vif ;
- charges variables.

De même, l'évolution simultanée de 1 point des éléments précédents ne conduirait à aucune dépréciation.

3.17.1. Détermination de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. L'estimation de la valeur d'utilité se fonde sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs en fonction d'un taux de croissance avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

La valeur recouvrable d'un actif isolé, c'est-à-dire qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient. La valeur recouvrable des placements détenus jusqu'à leur échéance et des créances correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, déterminée en fonction du taux d'intérêt effectif d'origine des instruments financiers. Les flux de trésorerie liés à des valeurs recouvrables à court terme ne sont pas actualisés.

3.17.2. Reprise d'une perte de valeur

Une perte de valeur comptabilisée les années précédentes est reprise si, et seulement si, il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Cependant, la valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne peut pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

3.18. Passifs financiers et instruments dérivés

3.18.1. Evaluation et comptabilisation des passifs financiers

Les emprunts et passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti calculé sur la base du taux d'intérêt effectif.

Les intérêts courus sur emprunt sont présentés sur la ligne « Partie courante des emprunts à long terme » du bilan.

3.18.2. Instruments hybrides et instruments dérivés

Il n'existe pas d'instruments dérivés dans le Groupe, c'est-à-dire qu'il n'y a aucun instrument financier ou autre contrat présentant les trois caractéristiques décrites au paragraphe 9 de la norme IAS 39 - Instruments financiers, comptabilisation et évaluation.

3.19. Gestion des risques

La politique de DUC est de ne pas opérer sur les marchés à des fins spéculatives. Les instruments financiers utilisés ont pour seul objectif de gérer l'exposition au risque de taux d'intérêt et au risque de change.

3.19.1. Risque du prix de l'aliment.

Il est procédé à des achats à terme afin de couvrir le risque du prix de l'aliment.

Comme nous le faisons depuis plusieurs années, nous essayons d'appréhender les risques pour la durée de la campagne, à l'exception du soja pour lequel des opportunités peuvent apparaître sur des périodes plus longues, soit 18 mois.

Le taux de couverture pour l'achat de nos principales matières premières au 30/06/2011 est de 69.7 % de nos besoins estimés jusqu'à fin 2011.

Le tonnage total prévu pour ces matières premières est de 56 000 tonnes (dont 39 075 tonnes couvertes).

Pour le 1^{er} semestre 2012, seules 3.000 tonnes sont couvertes pour des besoins attendus à 57.000 tonnes.

On peut estimer qu'une hausse de 1% du prix de l'aliment se traduit par une hausse du prix du produit fini de l'ordre de 0,35%. Il est cependant difficile de chiffrer l'impact d'une telle hausse sur le résultat de DUC dans la mesure où ces hausses sont répercutées sur le prix de vente.

3.19.2. Risque de liquidité

La dette bancaire figurant au passif du bilan de DUC au 30 juin 2011 est constituée exclusivement en euros.

Les dettes ne sont pas assorties de « covenants ».

Compte tenu du montant restreint de la dette bancaire figurant au passif du bilan, on peut considérer que la capacité d'accès au crédit est limitée et également que le groupe opte pour des modes de financement différents notamment pour le crédit-bail quand il s'agit de financer des matériels.

Pour le financement de ses besoins en trésorerie, le Groupe fait appel à l'affacturage et à l'escompte.

3.19.3. Risque de taux d'intérêts

Au 30 juin 2011, la Société DUC ne détient pas d'emprunt à taux variable et elle n'a pas de couverture du risque de taux.

3.19.4. Risque de change

Les risques de change sont quasi inexistants car le marché de DUC est essentiellement concentré sur la zone euro. Les clients du Royaume Uni qui représentent 1% du chiffre d'affaires de DUC sont facturés en livres sterling. DUC ne pratique pas d'achat en devises et ne détient pas non plus de titres de filiales ou participations en devises. DUC n'a donc pas souscrit de couverture du risque de change.

3.19.5. Risque sur actions

La sensibilité du résultat de Duc à une baisse de valeur des titres auto-détenus peut être aisément estimée puisqu'en lien unique avec le résultat de la société.

3.20. Régimes de retraite, indemnités de cessation de service et autres avantages à long terme

3.20.1. Régimes de retraite : régimes à cotisations définies

Les indemnités de départ en retraite sont provisionnées de la manière suivante : les engagements résultant des conventions collectives applicables aux sociétés du Groupe sont calculés salarié par salarié, en prenant en compte les probabilités d'espérance de vie et de présence dans l'entreprise à la date prévue de départ en retraite et au prorata de l'ancienneté acquise rapportée à l'ancienneté future à l'âge de la retraite. L'actualisation des engagements et la revalorisation des salaires ont été calculées par une méthode actuarielle et il est considéré que les départs se font à l'initiative du salarié. En ce qui concerne les modalités de départ à la retraite, l'hypothèse retenue est un départ à l'initiative du salarié lorsqu'il a suffisamment cotisé pour avoir une retraite à taux plein. Les âges de départ à la retraite (excepté pour les salariés de l'établissement Gouaix) sont de 64 ans pour les cadres et 63 ans pour les techniciens. Pour les employés et les ouvriers, l'âge de départ à la retraite a été modifié pour l'adapter à la réforme de la Loi des Retraites (61 ans pour les employés ou ouvriers nés avant 1954, puis 62 ans progressivement. L'impact de cette modification a été traité en Coût des Services Passés à étaler pendant la durée résiduelle d'activité des effectifs concernés à partir du 1^{er} janvier 2011. Le barème des droits pour le personnel non-cadre a été modifié suite à l'accord du 31 décembre 2009 portant actualisation de la convention. L'impact de cette modification a été traité en Coût des Services Passés à étaler pendant la durée résiduelle d'activité des effectifs concernés à partir du 1^{er} janvier 2010.

Pour Gouaix, l'âge de départ en retraite est 65 ans pour l'ensemble des salariés, comme prévu par la convention collective à laquelle est rattaché cet établissement.

Le taux d'actualisation retenu est de 4,50%.

Le taux de revalorisation des salaires retenu par le Groupe DUC est de 0,90% pour l'ensemble des effectifs.

3.20.2. Indemnités de cessation de services

Les indemnités dues aux mandataires sociaux pour atteinte de la limite d'âge fixée par les statuts ont été provisionnées en prenant en compte les probabilités de présence dans l'entreprise à la date hypothétique du versement. Ces engagements correspondent au versement d'une indemnité en numéraire basée sur la rémunération des mandataires et font l'objet d'une actualisation.

3.20.3. Autres avantages à long terme

Les médailles du travail sont provisionnées de la manière suivante : les gratifications versées par le groupe sont calculées salarié par salarié, en prenant en compte les probabilités d'espérance de vie et de présence dans l'entreprise à la date prévue du versement de la gratification et au prorata des années de travail. Ces engagements font l'objet d'une actualisation.

3.21. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 - Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels, des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis du tiers et qu'il est certain ou probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

3.22. Impôts

Conformément aux dispositions de la norme IAS 12 - Impôts différés, les provisions pour impôts différés sont constituées selon la méthode du report variable et de la conception étendue sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales (déficits fiscaux inclus). Les impôts différés sont calculés par application de la législation fiscale en vigueur. Les actifs d'impôts différés ne font l'objet de la constatation d'un actif d'impôt différé que si leur récupération est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'un calcul d'actualisation.

Au bilan, le Groupe compense les actifs et passifs d'impôt différé si l'entité possède un droit légal de compenser les impôts courants actifs et passifs et si les actifs et passifs d'impôt différé relèvent de natures d'impôt levées par la même autorité de taxation.

4. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 30 JUIN 2011

RAISON SOCIALE	SIREN	% intérêt	% contrôle	Méthode de consolidation	Résultat net après impôt 30/06/11
DUC, 89 Chailley	722 621 166			Mère	-233
Sociétés consolidées					
CHAROLLES ACCOUVAGE, 89 Chailley	382 094 092	100.00	100.00	IG	21
DRB, Bulgarie		51.00	51.00	IG	-14
DROME ACCOUVAGE, 89 Chailley	343 580 981	100.00	100.00	IG	22
DUC DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL, 89 Chailley	433 278 892	69.96	69.96	IG	-4
NUTRI-BOURGOGNE, 89 Chailley	401 735 352	100.00	100.00	IG	-14
ROTISSERIE DUC DIJON, 89 Chailley	448 423 053	100.00	100.00	IG	-5
SCEA DE VARENNES, 89 Chailley	384 018 644	100.00	100.00	IG	9
SCI DE LA TIRANDIERE, 89 Chailley	390 363 463	100.00	100.00	IG	-1
SCI DE VARENNES, 89 Chailley	385 025 440	100.00	100.00	IG	-1
SOVIGARD, 89 Chailley	339 457 178	100.00	100.00	IG	44

IG : intégration globale

La société Dialzo, dont Duc détient 38.77% du capital, est en liquidation judiciaire. Cette société est déconsolidée depuis le 01/07/09.

5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

VALEURS BRUTES	31/12/2010	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	30/06/2011
Marques	23				23
Logiciels	808	40			848
Droit au bail	60				60
TOTAUX	891	40			931

AMORTISSEMENTS	31/12/2010	Dotations	Reprises	Autres mouvements	30/06/2011
Logiciels	492	44			536
Droit au bail					
TOTAUX	492	44			536

VALEURS NETTES	31/12/2010				30/06/2011
Marques	23				23
Logiciels	316				312
Droit au bail	60				60
TOTAUX	399				395

Il n'y a pas actuellement de programmes de recherche et développement figurant dans les immobilisations incorporelles.

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

VALEURS BRUTES	31/12/2010	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	30/06/2011
Terrains	3 137				3 137
Terrains en crédit-bail	15				15
Constructions	28 649	327	-14	3	28 965
Constructions en crédit-bail	953				953
Matériel et outillage	15 103	184		59	15 346
Matériel et outillage en crédit-bail	5 077				5 077
Autres immobilisations corporelles	746	32	-2		776
Autres immos corporelles en crédit-bail	12				12
Immobilisations en cours	602	523		-62	1 063
TOTAUX	54 294	1 066	-16		55 344

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	31/12/2010	Dotations	Cessions et reprises	Autres mouvements	30/06/2011
Terrains	2		-1		1
Terrains en crédit-bail					
Constructions	13 873	488	-4		14 357
Constructions en crédit-bail	476	24			500
Matériel et outillage	9 657	580			10 237
Matériel et outillage en crédit-bail	2 981	192			3 173
Autres immobilisations corporelles	510	42	-1		551
Autres immos corporelles en crédit-bail		2			2
TOTAUX	27 499	1 328	-6		28 821

VALEURS NETTES	31/12/2010		30/06/2011
Terrains	3 135		3 136
Terrains en crédit-bail	15		15
Constructions	14 776		14 608
Constructions en crédit-bail	477		453
Matériel et outillage	5 446		5 109
Matériel et outillage en crédit-bail	2 096		1 904
Autres immobilisations corporelles	236		225
Autres immos corporelles en crédit-bail	12		10
Immobilisations en cours	602		1 063
TOTAUX	26 795		26 523

Les terrains sont comptabilisés conformément à la méthode de la réévaluation, soit à leur montant réévalué (à savoir leur juste valeur à la date de la réévaluation, diminuée du cumul des pertes de valeur ultérieures). La juste valeur des terrains est déterminée par un rapport d'expert et par référence directe à un prix de marché pour les terrains dans l'Yonne (réf : SAFER de bourgogne 2005).

7. IMMEUBLES DE PLACEMENT

VALEURS BRUTES	31/12/2010	Acquisitions	Cessions	30/06/2011
Constructions	57			57
Constructions en crédit-bail				
TOTAUX	57			57

AMORTISSEMENTS	31/12/2010	Dotations	Reprises	30/06/2011
Constructions	57			57
Constructions en crédit-bail				
TOTAUX	57			57

VALEURS NETTES	31/12/2010	30/06/2011
Constructions		
Constructions en crédit-bail		
TOTAUX		

8. AUTRES ACTIFS NON COURANTS

VALEURS BRUTES	31/12/2010	Acquisitions	Cessions	Variation de périmètre	30/06/2011
Titres de participation non consolidés	143				143
Prêts et autres immos financières	2 142	130	-6		2 266
TOTAUX	2 285	130	-6		2 409

PROVISIONS	31/12/2010	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	30/06/2011
/ Titres de participation non consolidés	143				143
/ Prêts et autres immos financières	11				11
TOTAUX	154				154

VALEURS NETTES	31/12/2010	30/06/2011
Titres de participation non consolidés		
Prêts et autres immos financières	2 131	2 255
TOTAUX	2 131	2 255

Les titres de participation correspondent à ceux de la société Dialzo dont Duc détient 38.77% du capital. Cette société, en liquidation judiciaire, est déconsolidée depuis le 01/07/09. Les titres sont intégralement provisionnés dans DUC.

Au poste « Prêts et autres immobilisations financières » figure le fonds de garantie de l'affacturage qui représente 10% de l'encours clients cédé chez DUC.

9. IMPOTS DIFFERES

LIBELLE DES BASES	30/06/2011		31/12/2010		VARIATION
	BASES D'IDA	IDA	BASES D'IDA	IDA	
Reclassement des subventions en produits constatés d'avance	818	273	865	288	-16
Provision pour indemnités de retraite	2 188	729	2 084	695	35
Organic	183	61	307	102	-41
Provision pour autres avantages long terme	176	59	176	59	
Effort construction	45	15	96	32	-17
Déficits fiscaux	2 617	872	2 987	996	-123
Provisions non déductibles	143	48	143	48	
Autres bases d'actifs d'impôts			66	22	-22
TOTAUX	6 170	2 057	6 724	2 241	-185

LIBELLE DES BASES	30/06/2011		31/12/2010		VARIATION
	BASES D'IDP	IDP	BASES D'IDP	IDP	
Provisions réglementées	2 147	716	2 187	729	-13
Réévaluation des immobilisations	2 710	903	2 733	911	-8
Crédit-bail	557	186	1 031	344	-158
Provision / titres d'autocontrôle	633	211	652	217	-6
Provisions sur C/C groupe	123	41	121	40	1
TOTAUX	6 170	2 057	6 724	2 241	-185

IMPOT DIFFERE NET			
Reclassement en "Passifs classés comme détenus en vue de la vente"			163
ACTIFS D'IMPOTS DIFFERES			163
PASSIFS D'IMPOTS NON COURANTS			

Les impôts différés sont présentés en nets cumulés par entité fiscale.

Des impôts différés actif sont activés sur une partie des déficits fiscaux du groupe fiscal Duc. Le montant activé correspond aux impôts différés passifs nets du groupe fiscal soit 858 K€ au 30/06/11 (982K€ au 31/12/10). L'activation des impôts différés résulte de l'existence de différences temporelles taxables suffisantes auprès de la même autorité fiscale et la même entité imposable qui engendreront des montants imposables sur lesquels les reports déficitaires activés pourront s'appliquer.

Le montant des impôts différés potentiellement activables au titre des déficits reportables s'élève à 10 611K€.

10. ACTIFS BIOLOGIQUES

VALEURS BRUTES	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Futurs reproducteurs	436	403	396
Reproducteurs	883	759	802
Œufs à couvrir	572	639	612
Volailles de chair	4 445	3 711	4 624
TOTAUX	6 336	5 512	6 434

PROVISIONS	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Futurs reproducteurs			
Reproducteurs			
Œufs à couvrir			
Volailles de chair			
TOTAUX			

VALEURS NETTES	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Futurs reproducteurs	436	403	396
Reproducteurs	883	759	802
Œufs à couvrir	572	639	612
Volailles de chair	4 445	3 711	4 624
TOTAUX	6 336	5 512	6 434

11. STOCKS

VALEURS BRUTES	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Matières premières et approvisionnements	4 177	3 463	4 264
Produits finis	3 956	2 613	4 750
TOTAUX	8 133	6 076	9 014

PROVISIONS	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Matières premières et approvisionnements			
Produits finis	442	291	780
TOTAUX	442	291	780

VALEURS NETTES	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Matières premières et approvisionnements	4 177	3 463	4 264
Produits finis	3 514	2 322	3 970
TOTAUX	7 691	5 785	8 234

12. CREANCES

12.1. Détail des créances

VALEURS BRUTES	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Clients	19 918	18 225	19 687
Clients douteux	637	593	615
Créances fiscales et sociales	1 398	2 255	1 864
Avances et acomptes versés sur commandes	154	137	165
Charges constatées d'avance	246	511	158
Autres créances d'exploitation	23 440	26 789	22 255
Actif d'impôt exigible	166	2	83
TOTAUX	45 959	48 512	44 827

PROVISIONS	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Provision sur clients douteux	612	571	592
Provisions sur autres créances d'exploitation	21 128	21 131	21 120
TOTAUX	21 740	21 702	21 712

VALEURS NETTES	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Clients	19 918	18 225	19 687
Clients douteux	25	22	23
<i>Sous-total Clients et comptes rattachés</i>	<i>19 943</i>	<i>18 247</i>	<i>19 710</i>
Créances fiscales et sociales	1 398	2 255	1 864
Avances et acomptes versés sur commandes	154	137	165
Charges constatées d'avance	246	511	158
Autres créances d'exploitation	2 312	5 658	1 135
<i>Sous-total Autres actifs courants</i>	<i>4 110</i>	<i>8 561</i>	<i>3 322</i>
Actif d'impôt exigible	166	2	83
TOTAUX	24 219	26 810	23 115

Les autres créances d'exploitation intègrent 21 104 K€ de compte courant envers BSA Bourgoin et BSAD totalement provisionnés.

12.2. Échéancier des créances

Toutes les créances ont une échéance à moins d'un an, à l'exception des créances fiscales et sociales sur lesquelles DUC bénéficie d'un moratoire de 36 mois depuis juillet 2009.

13. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

13.1. Décomposition de la trésorerie brute

VALEURS BRUTES	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Comptes à terme et actions	801	234	1
Disponibilités	196	293	188
TOTAUX	997	527	189

PROVISIONS	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Comptes à terme et actions		62	
TOTAUX		62	

VALEURS NETTES	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Comptes à terme et actions	801	172	1
Disponibilités	196	293	188
TOTAUX	997	465	189

13.2. Décomposition de la trésorerie nette / Rapprochement de la trésorerie nette avec la trésorerie du tableau des flux de trésorerie

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Trésorerie brute	997	465	189
Dettes financières à court terme (découverts bancaires)	-19 705	-16 752	-18 730
Trésorerie nette	-18 708	-16 287	-18 541

14. ACTIFS ET PASSIFS CLASSES COMME DETENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITES ABANDONNEES

Site industriel de Plumelin

Le désengagement progressif des marchés restauration hors foyer à l'égard des produits surgelés nous a obligé à envisager une solution pour le site de Plumelin qui se trouvait en situation de sous activité chronique. DUC a souhaité céder le site industriel mais conserver si possible l'activité en la transférant sur d'autres sites.

Seuls les immobilisations incorporelles et corporelles et le crédit-bail immobilier ont été classés en actifs et passifs détenus en vue de la vente au 31/12/10 pour une valeur de 2.150 K€. Le prix de vente ayant été fixé à 2 150 K€, aucune plus-value n'a donc été réalisée au 30/06/11.

15. CAPITAUX PROPRES

15.1. Capital social

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Nombre de titres	1 862 688	1 862 688	1 862 688
Valeur nominale (en euros)	9.30	9.30	9.30
CAPITAL SOCIAL	17 322 998	17 322 998	17 322 998
Nombre d'actions en possession de l'entreprise	47 447	47 447	47 447
Nombre d'actions en circulation	1 815 241	1 815 241	1 815 241

Aucune distribution de dividende relative à l'exercice 2010 n'est prévue en 2011.

Il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

15.2. Autres réserves

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Prime d'émission	7 385	7 385	7 385
Report à nouveau	-27 597	-24 768	-24 768
Ecart de réévaluation société mère	544	544	544
Réserves consolidées	6 809	6 882	6 888
Autres réserves	-12 859	-9 957	-9 951

16. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	PROVISIONS LONG TERME				PROVISIONS COURT TERME		
	Provisions pour indemnités de départ en retraite	Provisions pour médailles du travail	Provisions pour autres avantages long terme	TOTAL	Provisions pour litiges prud'hommes	Provisions pour autres litiges	TOTAL
Valeur au 31/12/2010	2 084	248	29	2 361	52		52
Augmentation des provisions	127			127	11		11
Montants repris non utilisés	-25			-25	-9		-9
Valeur au 30/06/11	2 186	248	29	2 463	54		54

17. PASSIFS FINANCIERS

17.1. Endettement net

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Emprunts et dettes financières à long terme	2 771	3 913	3 378
Partie courante des dettes financières à long terme	1 364	1 415	1 367
Autres passifs non courants	2 030	2 234	2 134
Dettes financières à court terme	19 705	16 752	18 730
Dettes financières	25 870	24 314	25 609

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Dettes financières	25 870	24 314	25 609
Trésorerie active	997	465	189
Endettement net	24 873	23 849	25 420

* Les autres passifs non courants comprennent le compte courant bloqué CECAB à hauteur de 2 000 K€.

Taux d'emprunt à long terme (fixe) : 5.30%

Taux d'emprunt à court terme (fixe) : Euribor 3 mois + 0.8%

17.2. Echéance des passifs financiers

	Montant	A 1 an au plus				Plus d'un an Moins de 5 ans	A plus de 5 ans
		< 1 mois	Entre 1 et 3 mois	> 3 mois	Sous-total		
Emprunts auprès des ets de crédit	à plus d'un an à l'origine	2 369	211	237	413	861	1 508
	à un an maximum à l'origine	19 705	19 515	120	70	19 705	
Dettes financières de crédit-bail	1 674	39	77	349	465	1 209	
Autres dettes financières	92	22		15	37	55	
Autres passifs non courants *	2 030					2 030	
	30/06/2011	25 870	19 787	434	847	21 068	4 802
	30/06/2010	24 314	17 317	330	820	18 467	5 847
	31/12/2010	25 609	15 236	4 069	1 092	20 397	5 212

Dans les emprunts auprès des établissements de crédit est inclus l'affacturage pour un montant de 17 857 K€ au 30/06/11.

A l'actif du bilan, l'affacturage reste inscrit en comptes clients car la gestion du poste clients est conservée par la société DUC.

La mise en place de l'affacturage constitue un moyen de financement des moyens de trésorerie, le poste client DUC est cédé à hauteur de 96%.

Les charges financières s'élèvent, au cours du 1er semestre 2011 à 197 K€ et les commissions d'affacturage sur la même période sont de 50 K€.

18. AUTRES PASSIFS COURANTS

18.1. Détail des autres passifs courants

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Dettes fiscales et sociales	9 888	10 362	10 458
Produits différés	992	1 085	1 032
Autres dettes courantes	754	546	645
TOTAUX	11 634	11 993	12 135

Les dettes fiscales et sociales comprennent 859 K€ de dettes vis-à-vis des autres organismes sociaux avec lesquels nous avons obtenu un étalement de paiement.

18.2. Echancier des autres passifs courants

	Montant	A 1 an au plus	Plus d'un an Moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes fiscales et sociales	9 888	9 888		
Produits différés	992	108	291	593
Autres dettes courantes	754	754		
30/06/2011	11 634	10 750	291	593
30/06/2010	11 993	9 789	1 540	664
31/12/2010	12 135	10 618	892	625

19. VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

VALEURS NETTES	Variation du BFR
Variations des actifs biologiques	-98
Variation des stocks	-543
Variation des clients	233
Variation de l'actif d'impôt exigible	83
Variation des autres actifs courants	788
Variation des fournisseurs	-1 306
Variation des passifs d'impôt courants	287
Variation des autres passifs courants	500
TOTAUX	-56

20. INFORMATION SECTORIELLE, PAR SECTEUR D'ACTIVITE ET ZONE GEOGRAPHIQUE

Spécialiste de la volaille de qualité, Duc propose une gamme complète et variée de volailles (poulets et dindes) label rouge, certifiées et standards. Le Groupe est notamment un opérateur national référencé sur une large gamme de produits élaborés à partir de volaille (poulet ou dinde).

La nature des procédés utilisés, les catégories de clients (libre service, rôtissoires et grossistes) auxquels sont destinés les produits, et les méthodes de distribution utilisées sont identiques quel que soit le type de volailles.

De plus, Duc dispose d'un département commercial unique basé sur le site de Chailley qui a la responsabilité de commercialiser l'ensemble de la gamme auprès de nos clients.

Les outils de production de Duc ont une vocation multi activités dans le secteur de la volaille. Ils sont donc comparables et constituent, agrégés, les coûts de production du produit fini commercialisé.

Il n'existe donc qu'un secteur d'activité au sein du Groupe : la transformation et la commercialisation de produits à base de volaille.

Dans le reporting de direction, le découpage retenu en matière de présentation de l'information sectorielle est la ventilation du chiffre d'affaires par type de clientèle. Le reporting interne destiné au principal décideur opérationnel (M. Joël Marchand) est calé sur les secteurs opérationnels identifiés.

Par ailleurs, toutes les activités du Groupe sont implantées en France et les marchés sont principalement localisés en France (plus de 90%). En conséquence, le secteur géographique est unique et se limite au territoire national.

21. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

ZONES GEOGRAPHIQUES	France	Export	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Production vendue de biens	83 054	7 580	90 634	79 898	162 174
Prestations de services	1 449		1 449	1 388	2 512
Frais de publicité	-1 956		-1 956	-1 799	-3 881
TOTAUX	82 547	7 580	90 127	79 487	160 805

ZONES GEOGRAPHIQUES EN % DU CHIFFRE D'AFFAIRES	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
France	95%	93%	94%
Bénélux	2%	2%	2%
Autres	3%	5%	4%
TOTAUX	100%	100%	100%

22. ACHATS CONSOMMES

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Achats de mat. prem. et autres approv.	45 472	35 935	75 020
Achats non stockés de matières et fourm.	2 068	1 837	3 451
Achats de marchandises		133	265
TOTAUX	47 540	37 905	78 736

23. CHARGES EXTERNES

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Sous traitance	989	989	1 721
Locations	595	475	993
Entretiens et réparations	2 018	2 151	4 310
Primes d'assurance	266	304	556
Personnel extérieur	2 933	2 566	5 328
Transports de biens	6 649	6 263	12 644
Déplacements, missions et réceptions	145	136	289
Autres charges externes	10 883	10 265	21 563
TOTAUX	24 478	23 149	47 404

Au 30/06/2011, les autres charges externes comprennent notamment les rémunérations des éleveurs pour 6 905 K€ et le façonnage confié à des prestataires pour 2 045 K€.

24. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Sur immobilisations incorporelles	44	13	53
Sur immobilisations corporelles	1 327	1 914	3 239
Sur immeubles de placement		7	7
Dotations aux amortissements reclassées en activités abandonnées		-615	-614
TOTAUX	1 371	1 319	2 685

25. PERSONNEL

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Salaires et traitements	11 407	11 409	22 605
Charges sociales	4 712	4 462	8 941
TOTAUX	16 119	15 871	31 546

26. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Prix de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	2 150	5	49
Reprise en résultat des subventions	54	51	99
Crédit impôt recherche	68	109	109
Autres produits d'exploitation	197	51	230
TOTAUX	2 469	216	487

27. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	2 160	3	5
Autres charges d'exploitation	30	26	55
TOTAUX	2 190	29	60

28. COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Intérêts bancaires	304	266	572
Intérêts liés aux dettes de crédit-bail	49	64	119
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	353	330	691

29. RESULTATS PAR ACTION

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
<i>Numérateur (en milliers d'euros)</i>			
Résultat net part du Groupe	-1 906	-382	-2 910
<i>Dénominateur (en milliers d'actions)</i>			
Nombre moyen d'actions de base	1 815	1 815	1 815
Nombre d'actions potentielles dilutives			
Nombre moyen d'actions dilué	1 815	1 815	1 815
RESULTAT PAR ACTION (en euros)	-1.05	-0.21	-1.60
RESULTAT DILUE PAR ACTION (en euros)	-1.05	-0.21	-1.60

Au 30/06/2011, le capital est composé de 1 862 688 actions de 9.30 € de nominal chacune, entièrement libérées.

Le nombre d'actions en circulation correspond à l'écart entre le nombre d'actions composant le capital, soit 1 862 688 actions et le nombre d'actions en autocontrôle, soit 47 447 actions. Il s'élève donc au 30/06/2011 à 1 815 241 actions.

30. ENGAGEMENTS

30.1. Engagements financiers donnés

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Intérêts sur emprunts non échus	205	323	248
TOTAUX	205	323	248

30.2. Engagements financiers versés

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Dépôts de garantie / emprunts	11	11	11
TOTAUX	11	11	11

30.3. Autres engagements

La société DUC s'est portée caution pour sa filiale en Bulgarie DRB auprès du fournisseur PROMIVI à hauteur de 340K€.

31. PARTIES LIEES

Les comptes consolidés incluent les opérations effectuées par le groupe avec les sociétés qui détiennent son capital.

Les échanges avec les sociétés membres du Groupe Verneuil, détenteur du capital de DUC, sont des flux financiers et des refacturations de prestation du service juridique.

La convention de trésorerie entre DUC et VERNEUIL Participations signée en avril 2005 est renouvelée tous les ans par tacite reconduction. Le taux de rémunération est Euribor +0.5 avec un plafond de 3 000 K€.

Une convention de compte courant bloqué a été signée avec la CECAB le 22 avril 2008 pour une somme de 2 millions d'euros bloqués pendant une période de 7 ans minimum. Ce compte courant est non rémunéré pendant cette période.

32. ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Le Groupe a des passifs éventuels se rapportant à des litiges survenus dans le cadre habituel de ses activités. Pour chacun des litiges connus, dans lesquels le Groupe est impliqué, il a été procédé à une revue à la date d'arrêt des comptes. Les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés (cf note 16).

Dans le cadre de la cession de COBRAL, une garantie d'actif et de passif a été donnée à l'acquéreur d'un montant maximum de 400 K€, jusqu'au 30/04/13.

33. JETONS DE PRESENCE

Il n'y a pas eu de jetons de présence versés aux membres non salariés du conseil d'administration de DUC au 1er semestre 2011 ni en 2010, 2009 et 2008.

Synergie-Audit
22, boulevard de Stalingrad
B.P. 108
92323 Châtillon Cedex

Deloitte & Associés
185, avenue Charles-de-Gaulle
B.P. 136
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

DUC

Société Anonyme
Grande Rue
89770 CHAILLEY

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2011

Comptes consolidés condensés
Période du 1^{er} janvier 2011 au 30 juin 2011

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société DUC, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2011 au 30 juin 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Châtillon et Neuilly-sur-Seine, le 7 octobre 2011

Les Commissaires aux Comptes

Synergie-Audit

Deloitte & Associés

Michel Bachette Peyrade

Vincent Blestel